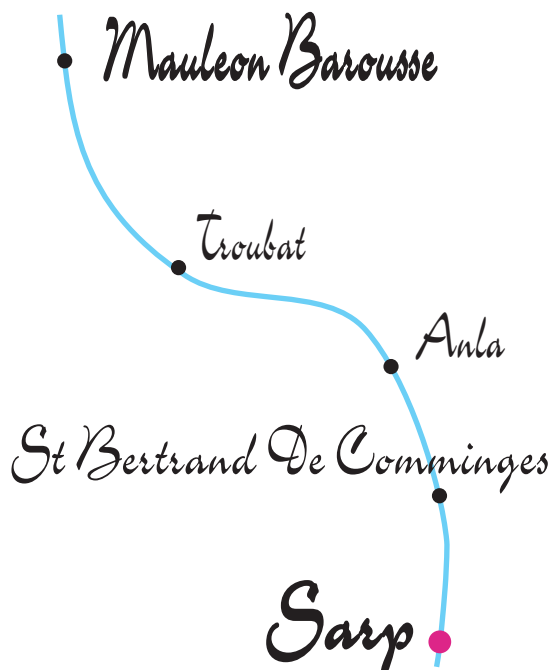


# SEMI-MARATHON des 13 VILLAGES BAROUSSE-COMMINGES



*Les Bourrasques  
Baroussaises*

## Dimanche 1<sup>er</sup> Novembre 2015

**9 KMS jusqu'à ANLA**

**21,1 KMS jusqu'à MAULEON BAROUSSE**

**DEPART 9H30 SARP**

**MARCHES CONTEES** 10H à MAULEON & 15H à ST BERTRAND



[www.lesbourrasquesbaroussaises65.jimdo.com](http://www.lesbourrasquesbaroussaises65.jimdo.com)  
Tél. : 06 30 60 33 10 / 06 87 21 80 09 / 06 70 87 91 05  
Mail : [semi-marathonbaroussecomminges@orange.fr](mailto:semi-marathonbaroussecomminges@orange.fr)

*Douches et repas sur place - bus pour les coureurs et leur sac*

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Mail : .....  
 N° de licence et club : .....  
 Sexe H  F   
 Espoir 1992-94  Junior 1995-96  Sénior 1975 - 91  V1 1965 - 74  V2 1955 - 64  V3 1945 - 54  V4 1944 et avant

Chèque libellé à l'ordre de " Les Bourrasques Baroussaises "

Envoyer le dossier complet :  
 Association " Les Bourrasques Baroussaises "  
 Mairie de 65370 SARP

J'accepte le règlement du semi-marathon des 13 villages

Date : ..... Signature

Inscriptions sur site : [www.chrono-start.com](http://www.chrono-start.com) ou par courrier

## TARIFS

COURSE	SEMI-MARATHON	MARCHE
Jusqu'au 15/10.....10€	Jusqu'au 15/10.....16€	une.....5€
À partir du 16/10....12€	À partir du 16/10....18€	LES 2.....8€
<b>REPAS.....13€</b>		

### Règlement 1er semi-marathon des 13 villages Barousse-Comminges du dimanche 1er novembre 2015

**Article 1 : semi-marathon et 9km** le retrait des dossards (dès 8h00) et le départ commun (9h30) se feront de la salle des fêtes de Sarp (65). Récupération des sacs personnels des coureurs pour acheminement au point d'arrivée de Mauléon Barousse ou des douches seront à disposition à la caserne des pompiers.

**Le semi-marathon** est ouvert aux licenciés ou non, à partir de la catégorie junior.

**Le parcours** traversera 13 villages pour une arrivée à la maison des sources de Mauleon Barousse avec un ravitaillement dans chacun des villages traversés et à l'arrivée.

Classement récompenses aux 3er scratch et 1er de chaque catégorie.

**La course de 9km** est ouverte aux licenciés ou non, à partir de la catégorie cadet.

**Le parcours** commun au semi-marathon pour une arrivée à Anla avec un ravitaillement dans chacun des villages traversés et à l'arrivée.

Classement récompenses aux 3er scratch et 1er de chaque catégorie.

Un petit bus assurera le trajet jusqu'à Mauléon Barousse ou se dérouleront les remises des récompenses, un apéritif offert par l'association et le repas d'après course.

**Article 2 : licence FFA, FF triathlon ou certificat médical (de moins de 1 an à la date du 01/11/15) portant la mention de « non contre-indication à la course à pieds de compétition »**

**Article 3 : inscription par courrier** à la maison de la Barousse 65370 Sarp jusqu'au 25 octobre avec paiement par chèque établi à l'ordre des Bourrasques Baroussaises ou par internet sur le site chrono-start jusqu'au 29 octobre 2015 ou sur place le jour même.

**Article 4 : sécurité et service médical** la sécurité sera assurée par les organisateurs, tous les coureurs devront se conformer à leur prescription et au code de la route. Une protection médicale sera mise en place à l'arrivée avec présence des pompiers et d'un médecin. L'association, conformément à la loi, est assurée pour tous les risques civils mais décline toutes autres responsabilités.

**Article 5 : les randonnées**

**Randonnée cotée de Mauléon Barousse à 10h00** inscription à la salle des fêtes de Mauléon dès 9h00.

**Parcours** boucle traversant Troubat et le village de Bramevaque avec visite de la maison des sources ainsi que de l'église et le château de Bramevaque.

**Randonnée cotée de Saint Bertrand de Comminges à 15h00** inscription à la salle des fêtes de St Bertrand dès 14h00.

**Parcours** boucle autour de St Bertrand et Valcabrière avec visite des grands sites classés.

Avec un ravitaillement aux arrivées.

**Article 6 :** l'association se réserve tous droits d'utilisation des images des différentes épreuves.

